

constitue déjà une étape, dans l'attitude des hommes politiques, dans l'attitude des Canadiens, étape qui, je l'espère saura se continuer de façon positive pour tous les Canadiens, et non pas de façon restrictive et arbitraire comme cela existe présentement.

Encore une fois, voilà ce que j'avais à dire, et je veux terminer en précisant que les prix se forment à partir du coût d'exploitation et des profits, et que si on sent le besoin d'augmenter les prix ou les pertes parce que le prix ou la consommation ne correspond pas à la demande voulue, à ce moment-là il n'existe qu'une seule façon possible de rajuster les prix, et c'est par l'établissement d'un escompte compensé aux Canadiens et non pas aux autres pays.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Avant de donner la parole au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je dois, en conformité de l'article 40 du Règlement, informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: l'honorable député de Victoria (M. McKinnon)—La défense nationale—Demande de maintien du kilt dans l'uniforme des régiments écossais du Canada; l'honorable député d'Assiniboia (M. Knight)—Le revenu national—Le programme LIFT—Demande d'exemption des remboursements en faveur de certains cultivateurs; l'honorable député de Perth-Wilmot (M. Jarvis)—L'agriculture—L'impôt sur les contingents—Les protestations et les instances des agriculteurs.

• (1700)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—L'ÉTABLISSEMENT D'UNE RÉGIE DES PRODUITS PÉTROLIERS

[Français]

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord reprendre un des sujets mentionnés par le député de Charlevoix (M. Caouette). C'était la répétition des suggestions du député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), à l'effet qu'une des raisons pour l'augmentation considérable des exportations de l'essence canadienne pendant le mois de mars était le résultat du contrôle des exportations de pétrole brut imposé par le gouvernement au mois de février.

Je voudrais mettre l'accent sur le fait qu'il n'y a pas de lien entre les deux. La plupart des exportations de pétrole raffiné du Canada, en mars, venaient du Québec, et des raffineries de la Nouvelle-Écosse, mais non pas de l'Al-

Régie des produits pétroliers

berta, où nous avons imposé un contrôle sur le pétrole brut. Ainsi, ce sont des régions canadiennes qui emploient le pétrole brut importé d'outre-mer. C'est dans ces régions que nous constatons l'augmentation considérable des exportations. Ainsi, il n'y a pas de lien entre l'augmentation des exportations de l'essence et le contrôle imposé sur le pétrole brut par le gouvernement au début de février.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, la motion du député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) comporte essentiellement deux parties. Dans un premier temps, elle traite d'une pénurie imminente d'essence et, dans un second temps, aux parties b) et c), d'un problème à long terme, soit des mécanismes dont nous devrions doter le marché canadien du pétrole, compte tenu des difficultés que nous devrions connaître vers le milieu de la présente décennie. J'entends dire un mot du problème de l'essence dont il y a lieu de se préoccuper; j'examinerai ensuite de quoi l'avenir sera fait.

Dans sa question de vendredi dernier, le député a mentionné les difficultés de certains négociants indépendants à s'approvisionner en essence. Il a parlé d'une entreprise en particulier. Nous sommes instruits des ennuis de cette entreprise et espérons que, par son intervention officieuse, l'Office national de l'énergie réussira à normaliser la situation. Je signale au député et à d'autres à la Chambre comme à l'extérieur, qui connaissent des cas semblables surtout lorsqu'il est question des distributeurs indépendants d'essence, que je tiens à être au courant de leur situation pour voir de quelle façon le gouvernement et plus particulièrement l'Office pourraient aider à régler ce problème.

Je pense qu'il serait utile, en fait pour répondre à la question posée vendredi dernier par le député, que je fasse mention de certaines statistiques qui m'ont été fournies par l'Office national de l'énergie au sujet des exportations au cours du mois de mars. L'Office m'informe que les exportations d'essence à tous les pays au cours du mois de mars ont totalisé 12,367,000 gallons, soit un peu moins de 12,000 barils d'essence par jour. Étant donné qu les expéditions en vrac ont été très élevées pendant ce mois et que de toute façon il était prévu que les exportations augmenteraient très rapidement, je pense que la situation en avril serait plus significative. D'après les estimations de l'Office, les exportations d'essence ont diminué en avril par rapport à mars pour s'établir à un peu moins de 10,000 barils par jour. Ce total demeure imposant si on le compare aux années antérieures, mais il faut se rappeler, lorsque l'on parle de 12,000 barils par jour pour une production canadienne d'environ 500,000 barils d'essence par jour, que ce chiffre représente 2 p. 100 de la production canadienne.

Vu la situation explosive actuelle, il est évidemment très difficile de faire des prédictions au sujet du marché. Toutefois, les responsables de l'Office sont en constante communication avec les raffineurs et je peux assurer aux députés que la situation de l'essence fait l'objet d'une surveillance de tous les instants. J'aimerais cependant faire remarquer à la Chambre, et ainsi répéter ce qui a déjà été déclaré en privé aux principaux raffineurs du Canada, que le gouvernement s'attend que l'on applique le même principe aux produits raffinés que celui énoncé au début de l'année à l'égard du pétrole brut, c'est-à-dire que les besoins du marché canadien aient la priorité et que si nous constatons que les arrangements officieux comme ceux qui ont prévalu pendant de nombreuses années par l'intermédiaire de l'Office ne peuvent pas protéger efficacement le marché canadien, je n'hésiterai pas à recomman-